

## Résolution suite aux rapports sur la dyslexie

Le grand conseil demande un véritable suivi et la mise en place de mesures spécifiques de ces problématiques que sont la dyslexie et les troubles associés, par des rencontres régulières, notamment entre les différents acteurs que sont le Département, l'office de psychologie scolaire, l'ADSR Vaud et les enseignants, que ces rencontres s'organisent et se développent au bénéfice de tous ces enfants en souffrance.



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 19.5.09

Scanné le 20 MAI 2009

09\_RES\_018

Bottens le 19 mai 2009

Bertrand Clot

(souhaite développer)